



PASTILLES CHLORÉES

3,30G

Réf : SSNI56104 (pot 3.30g) - SSNI56104C (12xl pot 3.30g)



pH : 5

Utilisation :

Les pastilles chlorées effervescentes : désodorisent, blanchissent, désinfectent et nettoient, elles permettent un dosage précis, elles sont simples d'utilisation, elles permettent de réduire le stockage et d'avoir une distribution rationnelle. Elles s'utilisent dans des milieux très divers : Désinfection des cuisines, salles de bains, salles d'eau, toilettes, poubelles, vide ordures, sols, carrelage... Désinfection en milieu hospitalier et en restauration collective.

Propriétés :

Composition : Dichloroisocyanurate de sodium N° CAS 51580-86-0 à 84 % (m/m) - TP 02.

Agent effervescent : Bicarbonate de sodium

Chaque comprimé libère 1,5 g de chlore actif.

Dosage, mode d'emploi :

Faire dissoudre 1 pastille dans 1 litre d'eau. Selon l'application désinfectante recherchée, cette concentration peut être augmentée sachant qu'1 pastille libère 0.15% de Chlore actif par litre d'eau.

Désinfecter votre surface en utilisant : machine, feutre, gaze humide, etc, et laisser agir quinze minutes.

Pour EN1650 : Diluer 2 pastilles dans 1 litre.

A titre d'information, 2 pastilles dans 10 litres d'eau donnent une solution à 0.03% de chlore actif.

Nous conseillons d'utiliser le produit dans l'année suivant la date de fabrication figurant sur le pot ou au plus tard dans les 3 ans.

Précautions d'emploi :

Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Nocif en cas d'ingestion.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.

Conserver hors de portée des enfants.

Ne pas avaler.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Ne pas exposer à plus de 60°.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.

Eviter le rejet dans l'environnement.

Consulter les instructions spéciales sur la fiche de données de sécurité.

Attention : Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.

Réglementation :

Formule déposée au Centre antipoison PARIS 01 40 05 48 48.

- **ACTIVITE BACTERICIDE :** Norme EN 1040 à 0.0036% en 5 mn à 20° C - Norme EN 1276 à 0.072 % (soit une pastille pour 2 litres) en 5 mn à 20° - Norme EN 13697 à 0.13 % (soit une pastille pour 1 litre) en 5 mn à 20° C.
- **ACTIVITE FONGICIDE:** Norme EN 1275 à 0.0360 % en 15 mn à 20° C - Norme EN 13697 à 0.13 % (soit une pastille pour 1 litre) en 15 mn à 20° C - Norme EN 1650 à 0.18 % (soit une pastille pour 0.75 Litre) en 15 mn à 20°.

Pastille 3,3 grammes: % de chlore actif : =0,05%				
Normes	Conditions de l'essai	Concentration exprimée en % de chlore actif	1 L / Nbre de pastille	10 L / Nbre de pastille
ACTIVITE BACTERICIDE				
EN 1040	Conditions de propreté 5 mn 20°C	0,0038%	0,02	1
EN 1276	Conditions de propreté 5 mn 20°C	0,0072%	0,05	1
	Conditions de saleté 5 minutes 20°C	0,072%	0,48	1
EN 13697	Conditions de propreté 5 mn 20°C	0,038%	0,25	3
	Conditions de propreté 15 mn 20°C	0,028%	0,17	2
	Conditions de saleté 5 minutes 20°C	0,13%	0,84	8
	Conditions de saleté 15 minutes 20°C	0,078%	0,60	6
ACTIVITE FONGICIDE				
EN 1275	Conditions de propreté 5 mn 20°C	0,038%	0,23	3
EN 1650	Conditions de propreté 5 mn 20°C	0,038%	0,23	3
	Conditions de saleté 5 minutes 20°C	0,18%	1,18	12
EN 13697	Conditions de propreté 15 mn 20°C	0,078%	0,60	6
	Conditions de saleté 15 minutes 20°C	0,13%	0,84	8
ACTIVITE SPORICIDE				
EN 13704	Conditions de saleté 80 minutes 20°C	0,038%	0,25	3
	Conditions de saleté 15 minutes 20°C	1,04%	6,71	70
ACTIVITE VIRUCIDE				
EN 14478	Conditions de saleté 15 minutes 20°C	0,26%	1,61	17